

M A I R I E D E



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2011

Compte-rendu affiché le : 7 décembre 2011

Date de transmission en Sous-Préfecture : 14 décembre 2011

N° 11-11-13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2011

OBJET :

Camping municipal du Val de Coise – Avis sur tarifs 2012.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Julien GOUTAGNY

Membres présents à la séance : Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE – Ennemonde MURGUE – Gérard ESCALES - Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX – Claudette FAU – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline ROLLAND – Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Geneviève NIGAY - Thérèse BELGHITI – Alain RENAUDIER – Christian BECUWE – Mireille PAULET.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Frédéric PAILLAS à Christian BECUWE – Sophie DURY à Mireille PAULET.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	19/12/2011
Accusé réception le	19/12/2011
Numéro de l'acte	11-11-13



OBJET DE LA DELIBERATION :

CAMPING MUNICIPAL DU VAL DE COISE – AVIS SUR TARIFS 2012

Monsieur Gérard ESCALES rappelle que la gestion du camping du Val de Coise a fait l'objet d'une délégation de service public. Conformément à l'article 5 du cahier des charges, la société CAMPEOLE, délégataire, est tenue de soumettre à l'avis du Conseil, les tarifs à appliquer aux usagers pour la saison suivante.

Ces tarifs sont établis ainsi qu'il suit (voir tableaux en annexe) :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions de tarifs 2012 à appliquer aux usagers du camping du Val de Coise,

- **APPROUVE** ces tarifs et **AUTORISE** la Société CAMPEOLE à les appliquer pour l'année 2012.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication en Mairie
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 13 décembre 2011.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	19/12/2011
Accusé réception le	19/12/2011
Numéro de l'acte	11-11-13